

Rodéos urbains : de plus en plus de contrôles et de sanctions

Depuis le retour du printemps, **plusieurs rodéos urbains ont lieu à Valence.**

A cette occasion, les forces de police ont organisé des opérations de **contrôle, de verbalisation et de mise en fourrière** pour tenter d'éradiquer ce phénomène qui exaspère la population.

Après avoir retiré 5 permis de conduire sur les 8 dernières semaines pour de gros excès de vitesse (parfois supérieurs à 50Km/h par rapport à la vitesse autorisée), la police municipale a également renforcé son action à l'encontre des rodéos, notamment **au Nord de Valence et à Valensolles.**

Ces contrôles ont donné lieu à la **mise en fourrière de 14 véhicules.** Trois d'entre eux se sont avérés volés et ont été restitués à leurs propriétaires ou aux assurances. La majorité des machines restantes fera l'objet d'une procédure de destruction administrative.

Avec l'arrivée de l'été, l'action de la police municipale se maintiendra voire s'intensifiera, avec des opérations quotidiennes sur tout le territoire communal.

Pour rappel, la lutte contre les incivilités des deux-roues motorisés, et particulièrement contre les rodéos urbains, est **une préoccupation majeure de la municipalité en termes de sécurité.**

Au quotidien, la Ville de Valence se mobilise sur le sujet **en lien étroit avec la Préfecture de la Drôme et la Police nationale** et au travers d'un **plan d'action anti-rodéos** (doublement des effectifs de police, vidéo-verbalisation, opérations de dissuasion, travail collaboratif avec les bailleurs sociaux pour expulser les auteurs d'incivilités et leurs familles de leur logement...).



CONTACT PRESSE : Émilie Gay
06 28 79 81 45 – emilie.gay@mairie-valence.fr